

PREFECTURE DE LA SARTHE
DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES
Bureau de l'Utilité Publique

BILAN DE LA CONSULTATION DU PUBLIC

La consultation du public relative au projet d'arrêté préfectoral portant classement de plans d'eau sur les communes de Fillé-sur-Sarthe, Bazouges-sur-le-Loir, Nogent-sur-Loir, Saint-Germain-sur-Sarthe, La Chartre-sur-le-Loir, Parcé-sur-Sarthe et Bonnétable en deuxième catégorie et assujettis à la réglementation des eaux libres sur la pratique de la pêche a été organisée du 9 novembre 2016 au 29 novembre 2016 par voie électronique sur le portail de l'Etat en Sarthe, par arrêté préfectoral n° DIRCOL 2016-0571 du 9 novembre 2016.

Aucune observation du public n'a été transmise au cours de la durée de cette consultation.